



# Vivons « Saint Genis »

## Bulletin municipal n° 15

### La mairie vous accueille :

Lundi, mercredi et vendredi  
de 14h à 18h

Accueil téléphonique :  
04 74 70 04 83

[mairie@saintgenislargentiere.fr](mailto:mairie@saintgenislargentiere.fr)

### NUMEROS UTILES :

Pompiers : 18

SAMU : 15

Gendarmerie : 04 74 70 50 17

Médecin de garde : 116117

Pharmacie de garde : 3237

### SERVICES :

Médiathèque : 04 74 26 22 56

[mediathequestgenis@gmail.com](mailto:mediathequestgenis@gmail.com)

Mardi : 13h30 – 15h30

Mercredi : 13h30 – 16h30

Jeudi : 16h30 – 18h

Vendredi : 13h30 – 16h30

Samedi : 10h – 12h15

Ecole publique : 04 74 26 22 46

### Collecte ordures ménagères :

#### • Sacs noirs :

Route de St Laurent et Duerne :  
Vendredi matin

Route de Lyon : jeudi matin

Autres secteurs de la commune :  
Mardi

#### • Sacs jaunes : (voir calendrier)

Rte de St Laurent : 1 vendredi sur 2

Autres secteurs : 1 jeudi sur 2

## Compte-rendu conseil du 01/10/21

Absent : Jean-Charles JULLIN (procuration à André BASTION).

### **LA MAIRIE RECRUTE UN(E) AGENT POUR LA MEDIATHEQUE**

**Poste à pourvoir au 1<sup>er</sup> décembre 2021 – 17h30/semaine**

Autour d'une équipe de bénévoles (qui ne demande qu'à s'étoffer), l'agent s'occupera de l'accueil et conseils au public, de la gestion des prêts, du catalogage, du classement des ouvrages, de l'animation de la médiathèque, etc...

Si ce profil vous correspond, **envoyez votre CV en mairie avant le 15 octobre 2021.**

### Point sur les travaux et projets en cours :

Carrefour du camard : l'aménagement est terminé ; le marquage au sol sera réalisé prochainement.

Bâtiment communal « route de Ste Foy » : nous avons reçu l'accord pour une subvention DETR (Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux) à hauteur de 50 % du montant des travaux de rénovation énergétique. Nous attendons l'aide de la région pour le soutien au dernier commerce. Afin de ne pas retarder les travaux, le conseil donne son accord au maire pour consulter et passer commande des huisseries ; les délais de fabrication étant de plus en plus longs.



# Compte-rendu conseil (suite)

**Projet aménagement terrain « montée St Roch »** : dès réception des subventions départementale et régionale, nous ferons appel à un maître d'œuvre pour lancer ce marché de travaux estimé à 120 000 €.

**Amendes de police** : 2 entreprises ont été consultées pour la fourniture de barrières de sécurité le long de la route de St Laurent. Le conseil décide de passer commande auprès de la société KROMM pour un montant de 14 100 € HT. Ces barrières seront posées par les agents communaux cet hiver. Une subvention du département nous sera attribuée prochainement.

Au sujet des barrières posées l'an dernier, 13 d'entre elles ont été détériorées par un engin agricole, un constat amiable a été fait avec le conducteur et transmis aux assurances respectives.

**Projet d'une Maison d'Assistants Maternels** : une réunion en lien avec le relais « Le Gamin » à St Laurent de Chamousset, la PMI (Protection Maternelle Infantile) et les assistantes maternelles intéressées va avoir lieu prochainement.

## **Rénovation mur du cimetière :**

Après consultation, les travaux vont être confiés à l'entreprise de maçonnerie Bâti MFC ; le devis accepté s'élève à 6 372 € HT. Cette restauration sera réalisée début d'année 2022.

## **Compte-rendu des commissions :**

**Conseil Municipal Enfants** : nos jeunes conseillers débordent d'idées. Ils ont commencé la fabrication de décorations pour Halloween et poursuivront avec celles de Noël.

Ils prévoient aussi la diffusion d'un film pour enfants (ouvert à tous) durant les vacances de fin d'année.

Ils prépareront avec la commission « Vie du Village » une animation pour le 8 décembre.

Ils ont également décidé de faire des plantations, au printemps, dans les bacs de leur jardin (tout en déplorant encore le sabotage de leur travail).

Nous les remercions pour leur animation « crêpes » sur notre marché.



**Environnement** : la commission organisera du 10 au 16 janvier 2022 une opération « récupération des sapins ». Ces derniers seront ensuite broyés.

Comme l'an dernier, 10 arbres seront plantés sur la commune cet automne.

**Petite enfance – jeunesse - CCMDL** : les élus de la commission ont travaillé sur les difficultés rencontrées avec les jeunes (13/24 ans) dans leur commune et des éventuelles solutions à apporter (délinquances, dégradations mais aussi problématiques transports, formations...). Une rencontre avec un panel d'adolescents et jeunes adultes va poursuivre ces réflexions.



# Compte-rendu conseil (suite)

**Solidarités actives - CCMDL** : l'association ACTIOM s'est présentée ; ces courtiers en assurance santé, travaillent auprès des communes et des citoyens pour leur présenter des assurances mutuelles santé. Pour l'instant la commune a décidé de ne pas adhérer à cette association étant déjà en partenariat avec SOLIMUT. Un rappel a été fait sur l'obligation qu'ont tous les praticiens dentaires, auditifs et d'optiques de proposer un devis avec un reste à charge 0 pour le patient. Alors n'hésitez pas à le demander lors de vos consultations, vous êtes tout à fait dans votre droit.

**Transitions énergétiques - CCMDL** : une campagne de publicité par affichage a été déployée concernant la mobilité et les moyens de se déplacer autrement : transports en commun, co-voiturage, moyens de transports écologiques...

Dans le cadre du CEPOS, une étude sur l'impact écologique des communes a été établie. Le rapport nous parviendra prochainement.

**SYDER** : ce syndicat d'électricité continue le développement de la pose de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments publics. Il œuvre également pour le déploiement de l'installation de bornes de recharge de véhicules électriques avec une aide financière importante.

## **Informations et questions diverses :**

**Croix « des Rivières »** : les travaux de restauration, qui avaient été confiés à l'entreprise CHOLLET VILLARD, sont terminés et ont été réalisés en bonne et due forme. Après indemnisation de l'assurance, le reste à charge pour la commune (franchise) est de 1 000 €.

**« Brigades nature »** : le programme de travaux (élagage et nettoyage de chemins communaux) qui leur a été confié a été respecté ; l'intervention de l'équipe a donné pleinement satisfaction.

Ici, intervention « impasse de Bridemont – chemin du Devet »



**Missions du Centre de Gestion** : la commune accepte son adhésion à une convention unique, conclue pour trois ans avec le centre de gestion de la fonction publique territoriale, pour les missions « médecine préventive » et « inspection hygiène et sécurité ».

**Bornes incendie** : après la vérification triennale de nos poteaux incendie, il y a lieu de prévoir une intervention sur deux bornes ; le coût de la dépense, 574 € HT, va être pris en charge par la commune.

**Prochaine réunion le vendredi 5 novembre 2021 à 20h30.**



# Vie municipale et associative

**ANIMATION SUR NOTRE MARCHÉ** : le vendredi 8 octobre, la CCMDL sera présente sur notre marché avec des vélos à assistance électrique afin de faire découvrir à tous ceux qui le souhaitent ce moyen de déplacement. N'hésitez pas à venir sur leur stand pour faire un essai.

**MEDIATHEQUE** : nous remercions Madame Françoise BAYARD qui est intervenue le 25 septembre à la médiathèque pour commenter son exposition intitulée « comment s'est construit notre village ». C'est toujours un plaisir de profiter de ses connaissances historiques.

L'équipe de la médiathèque vous propose également **du 9 octobre au 24 novembre** une nouvelle exposition : « *les chats, mystérieux amis* ».

**ASSG** : l'amicale sportive organise sa 37<sup>ème</sup> randonnée pédestre des 7 collines le **dimanche 10 octobre 2021**. Départ de la salle des fêtes de 8h à 11h30 pour les parcours de 21 et 28 kms et de 8h à 14h pour les parcours de 5 – 11 et 16 kms. Possibilité de randonnée avec « l'âne des côtes » (réservation au 06 74 21 51 07).

**ASSG - section volley-ball** : « après une période bien morose pour tous liée à la pandémie, voici enfin de bonnes nouvelles "sportives" :

08/2021: l'équipe de France de volley-ball est championne olympique !

09/2021: la section volley-ball de l'amicale sportive fête ses 30 ans d'existence !

10/2021: après 18 mois d'interruption, voilà enfin la reprise du championnat loisir FFVB !

Cette saison l'équipe mixte, composée de joueurs de St Genis et des communes environnantes, évolue au plus haut niveau.

Elle compte sur vous pour venir la soutenir (dans le respect des conditions sanitaires en vigueur) à l'occasion des prochains matchs à la salle des sports de St Genis :

- Mercredi 20 octobre (début du match vers 20h45) : St Genis reçoit VC Jarrezien 1
- Mercredi 24 novembre (début du match vers 20h45) : St Genis reçoit Craponne 1
- Mercredi 8 décembre (début du match vers 20h45) : St Genis reçoit VAHL 2 (St Martin en Haut) pour la fête des lumières et le derby des Monts du Lyonnais.

Envie de vous "en-volley" avec nous ?

Plus d'informations sur le site internet de la commune <https://www.saintgenislargentiere.fr/loisirs-et-associations/volley-ball.html> ou prenez contact avec nous via notre e-mail: [assg.volleyball@gmail.com](mailto:assg.volleyball@gmail.com) Sportivement. »

**NETTOYAGE DE LA COMMUNE** : cette matinée a permis de ramasser bon nombre de débris qui, malheureusement, sont jetés dans nos fossés et talus. Ce nettoyage s'est terminé par un sympathique verre de l'amitié. Un grand merci à tous les participants.





# Vie municipale et associative

**PARC ECO-HABITAT** : un cycle d'ateliers grand public est proposé pour l'éco-rénovation de l'habitat (en partenariat avec l'association Oïkos).

Le programme est en ligne sur leur site internet : <https://www.parc-ecohabitat.com/cycle-dateliers-sur-leco-renovation/> - Inscription obligatoire : <https://forms.gle/dZhg16MiVh82pQbT6>.

Vous êtes propriétaire, la CCMDL met en place en 2022 un programme pour vous accompagner et vous aider financièrement dans la réalisation de certains travaux : rénovation énergétique, travaux d'adaptation pour rester chez soi... Pour cela, certaines conditions sont à remplir, relatives à vos revenus, ainsi qu'à la nature de vos travaux.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site [www.cc-montsdulyonnais.fr](http://www.cc-montsdulyonnais.fr).

Vous pouvez aussi contacter le Parc Eco Habitat par téléphone au 04 72 66 14 30 ou par mail à l'adresse suivante : [parc-ecohabitat@cc-mdl.fr](mailto:parc-ecohabitat@cc-mdl.fr)



- Réalisation de la publication par la commission Informations
  - Lettre éditée et imprimée par la mairie



# Focus

## **NOUVEAU : TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT**

Vous avez tous reçu un courrier de la CCMDL vous informant qu'à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2021 **tous les emballages alimentaire se trient**.

Nous avons essayé de vous faire un récapitulatif (non exhaustif) des emballages que vous pouvez désormais mettre dans vos sacs jaunes afin qu'ils soient recyclés.

Et en cas de doute, vous pouvez appeler le **service gestion des déchets de la CCMDL au 04 78 19 08 62** ou télécharger l'**application CITEO** : <http://www.consignesdetri.fr>.

**Avec ces nouvelles consignes, la quantité de sacs noirs doit diminuer. On compte sur vous tous !**



« Le site <http://www.cc-montsdulyonnais.fr/deux-decheteries-a-votre-disposition> vous informe de ce que vous pouvez ou non emmener en déchetterie ».